

SOCOTEC BELGIUM ASBL





0471/580.708

## PEB - Contrôle Electrique www.certigreen.be

Nr 4157

Rapport d'inspection Installa	ation électrique domestic	que BT / T	BT existar	ite
N° de rapport : 2.5/. 1. (121.11.03				
Concerne	☐ contrôle périodique //			1
Type d'habitation : 🗆 maison 🎉 appartement 🚨 a	autres: A de ch	te	to - Se	
Demandeur: Cell Gerall	LERAINE			
Personne sur place :	ode FAN de l'installation	All		
Personne sur place :	IT GON AAT	(/2	3 - Vos	o Cen
Date de visite : 171/1/1/Date d'émission :	11/10/16/201	1, 700	4 10	
Date de Visite		lient:	ve	
Référentiel réglementaire : RGIE art. ☐ 271 월 2	76 bis et dérogations 271 b	is 🛘 278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl	: CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :				
Tension d'utilisation □3N400 V □3x230V □2x230V ☑ 1N400V	Protection générale du branche	ment: 34	<b>&gt;</b> A	111000
Contrôles per everser view 1 to 1	Nombre de tableaux : / no	ombre de circ	cuits terminau	x:4/+2+3+
Contrôles par examen visuel, tests et mesures	:			
Description		En ordre	Pas en	n.a. ou
~~			ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installation			V	
Etat du matériel électrique installé			~	
Mesures de protection contre les contacts directs			X,	
Mesures de protection contre les contacts indirects	s et fonctionnement des		X	
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur p	ropre houton de test			
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐	l à nouveau plombé		X	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des dif	fférentiels		V	
Continuité des connexions équipotentielles principa	ales secondaires et de la		~	
continuité du conducteur de protection jusqu'aux a	nnareile		~	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	pparella		a,	
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			X	
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/3	7/1001 9 dévenutions		. /	X
			X	
Résistance d'isolement générale par rapport à la te	erre:Ο		X	
Résistance de dispersion de la prise de terre :	ΣΩ	X		
Identification des appareils de mesure : reprise	dans le dossier équipement individ	uel de l'agent	SOCOTEC B	ELGIUM asbl.
Manquements / Notes :				
Voir Annexe	3			
Volla Pipolica	·····			
				******
				********
Conclusion				
Conclusion:	i-ti			7
<ul> <li>L'installation électrique est conforme aux prescr dans le délai prescrit par la réglementation en vi</li> </ul>	iptions du R.G.I.E. Le prochain d	contrôle péric	dique est à e	f <del>fectu</del> er   🖇
L'installation électrique plant pas conforme aux	igueur.		# W W	%
L'installation électrique n'est pas conforme aux p	prescriptions du R.G.I.E. Une vis	ite complém	entaire est à	8
exécuter par le même organisme après mise en vente.	conformite 🚜 au terme de 18 n	nois après si	gnature de l'a	cte de 📙 👸
	mottro do construir II		NO STATE STATE OF THE STATE OF	<u>                                    </u>
<ul> <li>Les résultats du contrôle ne permettent pas d'ér par le même organisme en vue de compléter le</li> </ul>	design	n compléme	ntaire est à e	xécuter P
				27
Nom et visa de l'inspecteur : Pour SOCOTEC <u>BELGIUM AS</u> BL,	Nom et visa d	u demandeur	pour réception	RAP/SOCOTEC-E273(fr)/0215  te de ter xécute
our SOCOTEC BELGIUM AOBL,				13/6
CHETABO				)21
CUFFARO CUFFARO				51
Socret Domenico				%





PEB - Contrôle Electrique de donn de la societa de la soci

, 175, adi, 175

SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 0138 23/11/2 14/03

☐ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé.	
☐ Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz.	
☐ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.	
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants : Por l'occi ,	
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : Occas cofficet.	
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :	
Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :	
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.	
Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).	
Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.	
Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :	
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :	
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :	
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :	
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants : enc per partat.	
& Abrace de baques de Tolerence aux firs des	
des coffets of Abrene de Suffort adapté.	
I sustallation electrique obsolete, a recon	
ditionner dans so Totalte dons les règles	4
L'ART Aus Vant le R. G. I.E.	
——————————————————————————————————————	
0609-1	
5	







0471/580.708

## PEB - Contrôle Electrique

www.certigreen.be

SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 4158

Rannort d'inspection - Installation électrique democtic	DT / TI	OT av.!-4-	(±	
Rapport d'inspection - Installation électrique domestiq	ue BI/II	o i existan	(e	
Concerne Contrôle dans le cadre d'une vente				
Type d'habitation :   maison appartement autres:	>			
Demandeur: CeRTI Chean - Selfinson	************		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
Demanded	11			
Personne sur place :code EAN de l'installation :		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	≈ (· · · · · · · · · ·	
Adresse de la visite : SANTE Date d'émission : ALLA Références cli	A	and Ce	CPO	
Date de visite :	ent :	ve	. <i>O</i>	
Référentiel réglementaire : RGIE art. 🛘 271 🐧 276 bis et dérogations 🛕 271 bis 🗖 278				
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11				
Description de l'installation visitée :	01			
Tension d'utilisation : Protection générale du branchement : 2 A				
□3N400 V □3x230V □2x230V ▼ 1N400V Nombre de tableaux : no Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	mbre de circ	uits terminau	VITO	
Description	En ordre	Pas en	n.a. ou	
		ordre	dérog.	
Correspondances des schémas à l'installation		X		
Etat du matériel électrique installé		X		
Mesures de protection contre les contacts directs		X		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des		N.		
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test				
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé		X		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		X		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		1		
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		X		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe		X		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle		- 1	X	
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		4		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :		X		
Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω				
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individu	ıel dè l'agent	SOCOTEC BI	ELGIUM asbl.	
Manquements / Notes :				
<i>1</i> .				
Voir ANNEXE				
			*****	
Conclusion:				
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain c	ontrôle péric	dique est à e	fectuer 2	
dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.			P/S	
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une vis	ite complém	entaire est à	ļğ	
exécuter par le même organisme après mise en conformité au terme de 18 m	iois après si	gnature de l'a	cte de   8	
vente.			TEC	
☐ Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un exame par le même organisme en vue de compléter le dossier.	n compleme	ntaire est à ex	écuter H	
		¥	273	
□ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le détai prescrit par la réglementation en vigueur.  □ L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité □ au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente.  □ Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.  Nom et visa de l'inspecteur :  Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,				
, said and the sai			20/6	
			215	
CHERRIA			15	
CUFFARO			8	
SOCOTEC Domenico				





PEB - Contrôle Electrique

www.certigreen.be

SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 0139 23/10/12/14/04
<ul> <li>□ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé.</li> <li>□ Absence de réseau général de terre. ☑Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz.</li> <li>□ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.</li> </ul>
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :   per perford.
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : Coffeeb.
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
<ul> <li>☐ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.</li> <li>☐ Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).</li> </ul>
<ul> <li>□ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.</li> <li>□ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :</li> </ul>
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants:  Albreca de plan elache que de l'installable  Albreca de poques de Tolerenas aux feuterante des coffets of Abraca de Suffort adapters  a certains molés el a post fix y singlo de l'Ast  Au Totalité dans les répls de l'Ast  Si Vant le R. G. J. E.
909



SOCOTEC BELGIUM ASBL





0471/580.708

PEB - Contrôle Electrique

www.certigreen.be
Nr 4159

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante					
N° de rapport :					
Paragrafación: di maison di appartement di	autres :				
Demandeur: Celt. Tickees	-SCAHING	14			
Personne sur place :					
Adresse de la visite:	Turkegel BLD.	421	7,700	2 Geg	
Date de visite : 1.1.1.2.11. Date d'émission	: Références cli	ent :	<u>/C</u>		
Référentiel réglementaire : RGIE art.   271	276 bis et dérogations 🍂 271 bi	s 🛘 278			
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11					
Description de l'installation visitée :					
Tension d'utilisation	Protection générale du branchen		<b>J</b> A	1,-	
□3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V  Contrôles par examen visuel, tests et mesures	Nombre de tableaux : 2 no	mbre de circ	cuits terminau	x:///	
	<u> </u>			1	
Description		En ordre	Pas en	n.a. ou	
0			ordre	dérog.	
Correspondances des schémas à l'installation			X		
Etat du matériel électrique installé		X			
Mesures de protection contre les contacts directs		80	-X		
Mesures de protection contre les contacts indirec			F. 7		
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur		1			
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable		- A			
Boucles de défaut & raccordement adéquat des d		4			
Continuité des connexions équipotentielles princip					
continuité du conducteur de protection jusqu'aux a	appareiis	X			
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	oomtrûle.	1			
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle		X			
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		X		11.0	
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :					
Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω					
<u>Identification des appareils de mesure</u> : reprise dans le dossier équipement individuel de l'agent SOCOTEC BELGIUM asbl. Manquements / Notes :					
* Abreca de plan de chique de l'installation.					
* Refixop on de certain post fixe					
& Opture les espoces Valdant au coffet					
& Record hannes coffet CAVE of Rellion					
Colonne diffementation					
Conclusion:					
☐ L'installation électrique est conforme aux preso	criptions du R.G.I.E. Le prochain c	<del>ontrôle</del> périe	odique est à e	ffectuer S	
dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.					
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à					
exécuter par le même organisme après mise en conformité 🔀 au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente.					
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'é	Smottro do canalucian. Un avama	a compléme	ntalva aat A -	Tr.	
par le même organisme en vue de completer le	dossier	Compleme	maire est a e	xecrifet	
Nom et visa de l'inspecteur :		ı demandeur	pour réception	. 3	
Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,	Nom et visa di	a demandedi	pour reception	· (m)	
aff 1				02	
WITH				75 -	
CUFFARO				1 %	
socotec Domenico				000	